

Rivescalé

PORT DE PLAISANCE À TALANGE

LÀ OÙ l'évasion COMMENCE



51
places
disponibles



OUVERTURE
le 1^{er} Janvier 2024

RÉSERVEZ
VOTRE PLACE
DÈS MAINTENANT !



rivesdemoselle.fr

**RIVES DE
MOSELLE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

RIVES DE MOSELLE SOUTIENT

le développement touristique

La Communauté de Communes Rives de Moselle a souhaité créer un port de plaisance à Talange pour augmenter son offre touristique et accueillir des plaisanciers dans un cadre agréable en plein centre-ville et à 5 minutes des principaux axes autoroutiers, commerces et zones de loisirs.



Quelles sont les conditions pour AMARRER SON BATEAU ?

Il faut :

→ un bateau en bon état qui mesure entre 5 et 12 mètres.

Ainsi que les documents suivants à jour :

→ un titre de navigation,

→ un contrat d'assurance pour le bateau.

Prendre contact avec la SPL Moselle Nord Plaisance qui gère le port de plaisance et sa capitainerie :

✉ port@rivescale.com

☎ 06 43 09 95 37

LES CARACTÉRISTIQUES techniques du port

51 places

10 emplacements disponibles pour de la halte fluviale

1 parking privatif disponible pour les plaisanciers

⚓ Les **pontons sont sécurisés** et équipés d'arrivées en eau et électricité.

⚓ La capitainerie est équipée de **douches et toilettes privatives.**

⚓ Une **cale de mise à l'eau** est disponible pour les plaisanciers qui veulent y mettre leur bateau pour une journée. Il faut simplement prévenir un jour avant la capitainerie.

Le site internet du port de plaisance :

→ rivescale.fr

